

Revenu d'existence

Contribution à la journée d'études de l'OFCE, 13 octobre 2016

Par Gaspard Koenig

professeur de philosophie associé à Sciences-Po Paris,
président du think-tank GenerationLibre

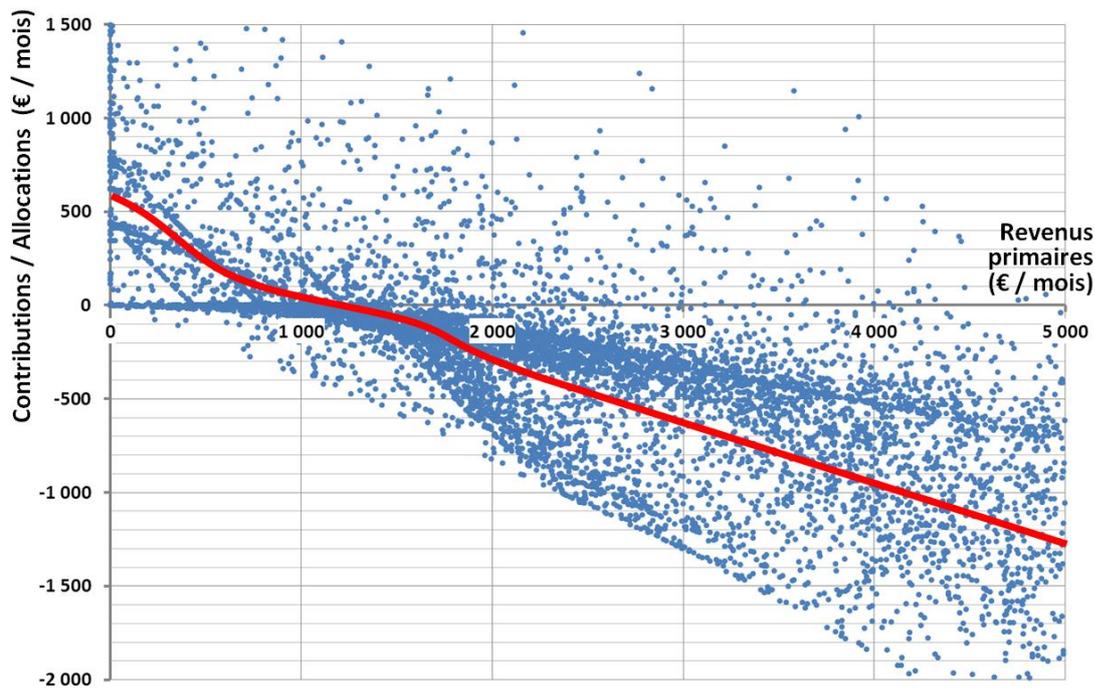
Nous dépensons en France plus de sept cents milliards par an pour la protection sociale, soit 15 % des dépenses sociales mondiales, lit-on parfois. A l'évidence, notre système est fortement redistributif. Comment est-il alors possible que la pauvreté augmente, et que l'on croise tous les jours dans le métro des mendiants avec une pancarte « j'ai faim » ? C'est de cette interrogation candide qu'est née notre réflexion sur le revenu universel.

Un système paternaliste et injuste

Aujourd'hui, le RSA est censé jouer le rôle de filet de sécurité pour les plus démunis. Or, son fonctionnement laisse à désirer. Deux tiers des bénéficiaires potentiels du RSA ne le réclament pas. Ainsi, Vernon Subutex, le héros (ou antihéros) du dernier roman de Virginie Despentes, est la victime idéale de la nouvelle économie : alors qu'il était discaire, qu'il possédait sa petite entreprise, il a perdu sa clientèle à la suite de la numérisation. En tant que chef d'entreprise, il n'a pas eu droit à l'ensemble des allocations dont les salariés peuvent bénéficier. Progressivement, il s'est retrouvé au RSA, puis à la rue à la fin du livre. Virginie Despentes nous raconte sa rencontre avec Mme Bodard, agent de la CAF, la Caisse des allocations familiales. Elle écrit : « Dans la copie du rapport que Mme Bodard avait rédigé pour justifier sa radiation, elle mentionnait des choses qu'il avait évoquées avec elle sur le mode du bavardage, comme dépenser de petites sommes d'argent pour aller voir les Stooges au Mans ou perdre cent euros au poker. » Bien sûr, il s'agit là d'une fiction. Il n'en reste pas moins que, aujourd'hui, le RSA n'est pas une allocation automatique, qu'il faut la demander et remplir des formulaires inquisiteurs. Le RSA peut vous être retiré, on peut vous réclamer un indu, les procès pour indu du RSA étant particulièrement cruels. J'ai eu l'occasion de lire des comptes rendus d'audience : on vérifie si l'allocataire du RSA est en couple en allant jusqu'à compter le nombre de brosses à dent dans sa salle de bain ! Tel est le genre de questions que l'on pose aux plus démunis. Ce sont finalement eux que l'on soumet aux pires travers de la bureaucratie. Le RSA est une allocation basée sur l'identité. Qui dit identité, dit contrôle ; qui dit contrôle dit vérification ; qui dit vérification dit injustice.

Indus, procès, non-recours, incertitude sur le montant perçu, lequel varie d'un mois sur l'autre : les allocataires n'ont aucune visibilité sur le fonctionnement du RSA, et doivent parfois payer en sus les impôts des années précédentes. Le RSA ne constitue pas un filet de sécurité certain, transparent, que l'on peut anticiper, grâce auquel on peut prendre ses propres décisions et effectuer ses propres choix.

Le RSA et la myriade d'allocations qui l'accompagnent génèrent les mêmes effets pervers que les rentes organisées dans d'autres secteurs de l'économie. Les *insiders* connaissent le système et le détournent à leur profit, tandis que les *outsiders* n'ont rien, comme l'illustre de manière assez frappante cette figure extraite du rapport LIBER corédigé avec Marc de Basquiat :



Ce tableau présente l'état de la redistribution en France. On y voit d'un côté les revenus primaires, et de l'autre, la différence entre les contributions fiscales et les allocations. Chacun des points représente un ménage représentatif. Regardons les points isolés, qui s'écartent du nuage central : ils constituent les anomalies de notre système. Pourquoi est-ce que l'un ne touche rien alors qu'il ne dispose d'aucun revenu, quand l'autre, qui gagne 4 000 euros, reçoit 1 000 euros de la collectivité, après déduction des impôts ?

C'est avant tout pour corriger de telles anomalies qu'un système d'impôt négatif est conçu.

Libéralisme et lutte contre la pauvreté

Pourquoi les libéraux s'intéressent-ils à ces questions ? On pourrait après tout considérer que les gens qui sont à la rue n'ont qu'à fonder leur *start-up*. Pressés par le besoin, ils pourront ainsi entreprendre au bénéfice de la société...

En fait, il s'agit pour nous de résoudre une question sociale cruciale, celle de la grande pauvreté, avec le moins de paternalisme possible. Nous distinguerons donc nettement la lutte contre la pauvreté - l'enjeu numéro un du revenu de base – de la lutte contre les inégalités, que ce dispositif ne traite pas. Le revenu universel implique bien entendu une redistribution, mais celle-ci est conçue comme un moyen plutôt que comme une fin en soi.

Il existe de nombreuses versions du revenu de base, correspondant à des philosophies politiques différentes, parfois totalement opposées.

On peut défendre le revenu de base dans la lignée de Thomas More ou de Babeuf, parce qu'on a des convictions égalitaristes, parce qu'on pense que l'égalité devrait être une égalité réelle. Dans ce cas, le revenu de base s'accompagne parfois d'un revenu maximal.

On peut en avoir une vision que j'appellerais « participative », dans la lignée de Martin Luther King ou de Bruce Ackerman (chercheur à Yale), l'idée étant que le revenu minimum permettra à chacun de se sentir inclus dans la communauté. C'est d'ailleurs la manière dont Martin Luther King traitait la cause des Noirs dans l'un de ses derniers discours¹. Il considérait que, pour que les Noirs puissent s'émanciper, tout le monde, et pas seulement eux, devait percevoir le revenu de base afin de traiter non pas seulement les causes de la pauvreté, mais la pauvreté elle-même.

Enfin, il y a le vieil argument technologique : les machines vont effectuer le travail de l'homme et l'homme devra tirer sa rente de l'effort fourni par les robots. On trouvait déjà cet argument chez Aristote, expliquant que lorsque les machines à tisser tisseraient seules et que les lyres joueraient elles-mêmes de la musique, il n'y aurait plus besoin d'esclaves. Cet argument était également celui des économistes des années trente, comme Jacques Duboin, dans *La grande relève des hommes par la machine*. On le trouve aujourd'hui dans la Silicon Valley, notamment sous la plume de Jeremy Rifkin, qui, dans *The End of Work*, en 1995, appelait déjà à la constitution d'un revenu universel. Or, il me semble que l'on peut traiter le sujet du revenu de base universel sans prendre position sur la question éminemment contestable de la fin du travail.

Quel est l'argument proprement libéral en faveur d'un revenu universel ? L'auteur de référence pour nous, c'est Thomas Paine, qui fut, dans *La Justice agraire*, l'un des premiers promoteurs du revenu universel de base, en 1796. Paine est un personnage fascinant. Ce Britannique, qui a participé à la révolution américaine - il est même parfois considéré comme l'un de ses pères fondateurs - est ensuite devenu le seul étranger élu à l'Assemblée constituante française. Ce n'est donc pas un hasard si Thomas Paine avait l'ambition de réconcilier Locke et Rousseau.

De Rousseau, il empruntait l'idée que la civilisation détruit un certain partage naturel des richesses ; de Locke, il retenait que l'acquisition de la propriété et la création de valeur par le travail étaient légitimes et profitables. Il considérait donc qu'il fallait dédommager les gens de la perte de cette propriété naturelle, de cette égalité originelle, sans pour autant remettre en cause les progrès de la civilisation. La phrase suivante,

¹ Martin Luther King, "Where Do We Go From Here: Chaos or Community?", 1967

extraite de *La Justice agraire*, résume toute la philosophie du revenu de base : « Je me fiche de savoir si certains sont devenus très riches, du moment que personne n'est devenu pauvre en conséquence. »² Il faisait ainsi du revenu de base un droit et non plus une charité, un droit qui aurait complété la Déclaration des droits de l'homme qu'il avait vu naître. Instaurer demain en France un revenu de base, ou un revenu universel, ce serait en un sens, comme l'ont rêvé de nombreux hommes d'Etat, "finir la Révolution". En ces temps où chacun cherche une manière de renouer avec le "récit national", voilà une manière particulièrement heureuse de le faire.

De cet ancrage chez Thomas Paine sont issues trois grandes lignes philosophiques libérales en faveur du revenu universel.

Pour Milton Friedman dans *Capitalisme et Liberté*, l'intérêt du revenu universel sous forme d'impôt négatif consiste principalement en la responsabilité. Chacun peut déboursier l'argent qu'il reçoit comme il l'entend, l'individu (même pauvre ou peu éduqué) étant capable de définir ses propres besoins mieux que n'importe quel planificateur. Le cash, c'est la liberté.

Foucault a commenté l'idée de Friedman dans sa dernière leçon au Collège de France en 1979³. S'il ne partage pas forcément l'analyse, il en reconnaît le potentiel révolutionnaire et signale les travaux menés en France à l'époque : dans les années soixante-dix, Lionel Stoleru en discutait avec Valéry Giscard d'Estaing, ce qui avait produit le rapport Stoffaës. Foucault considère que l'intérêt principal du revenu de base, c'est son aspect émancipateur. "La seule chose importante, écrit-il, c'est que l'individu soit tombé au-dessous d'un certain niveau et le problème est, à ce moment-là, sans regarder plus loin, et par conséquent sans avoir à faire toutes ces investigations bureaucratiques, policières, inquisitoires, de lui accorder une subvention telle que le mécanisme par lequel on la lui accorde l'incite encore à repasser au niveau du seuil (...) Mais s'il n'en a pas envie, ça n'a après tout aucune importance et il restera assisté. C'est très important par rapport à tout ce qui avait été, encore une fois depuis des siècles, élaboré par la politique sociale en Occident. (...) Ainsi, nous aurions une population assistée, mais sur un mode très libéral, moins bureaucratique, moins disciplinariste qu'un système centré sur le plein-emploi."

Pourquoi introduire le plein-emploi dans le raisonnement ? Parce que le revenu universel rompt avec la logique traditionnelle des systèmes sociaux, qui repose sur l'opposition entre plein-emploi et chômage. Beveridge, le père fondateur de l'État providence, précise bien que le plein-emploi est la base de son système et que les allocations ne sont faites que pour aider les gens de manière circonstancielle, afin de leur permettre de faire face aux accidents de la vie, aux erreurs de parcours ; mais que si la société fonctionnait parfaitement, si l'emploi était toujours garanti, il n'y aurait même pas besoin de politique sociale⁴. Dans ce système, il est normal de demander à l'individu qui il est, d'où il vient, ce qu'il cherche.

² « I care not how affluent some may be, provided that none be miserable in consequence of it. »

³ In *Leçons de biopolitique*, leçon du 7 mars 1979

⁴ W.H. Beveridge, *Full Employment in a Free Society* (1944) : « The men following such occupations will have guaranteed weekly wages, and that this will lead in due course to the organization of regular work as

En revanche, si on se libère du modèle du plein-emploi, comme cela semble être la tendance, compte tenu des nouvelles formes d'emplois, et si on évolue vers une société post-salariale, la politique sociale devra nous accompagner tout au long de la vie. On fera la distinction non plus entre plein-emploi et chômage, mais entre des périodes de sous-activité et de suractivité, salariées ou non, multiples ou uniques. Le revenu de base sera alors le mieux à même de garantir un filet de sécurité, surtout s'il prend la forme d'un impôt négatif, car il s'ajustera de mois en mois à l'évolution des situations individuelles.

Enfin, le philosophe contemporain Philippe Van Parijs poursuit la logique libérale en sortant de la conception des droits naturels, qu'il considère à juste titre comme une notion dépassée⁵. Il s'agit donc d'assurer à l'individu une autonomie suffisante afin qu'il puisse lui-même définir sa conception de la vie bonne – l'autonomie devenant, dans le monde immanent de l'autodétermination, la prémisse ultime de la philosophie politique. Si certains décident d'être surfeurs à Malibu, pour reprendre l'exemple de la controverse entre Philippe Van Parijs et John Rawls, la société peut leur en donner la possibilité, car elle est là non pour juger des choix de vie, mais pour les rendre possibles. Cette idée d'autonomie implique bien sûr une individualisation des prestations comme de l'impôt. La philosophie de Philippe Van Parijs élimine tout constructivisme. Comme l'écrivait Popper, une société ouverte est une société sans valeurs communes - y compris la valeur travail.

L'approche libérale du revenu de base est donc fondée sur la responsabilité pour Friedman, sur l'émancipation pour Foucault, et sur l'autonomie pour Philippe Van Parijs. Le revenu universel devrait assurer qu'aucune décision – familiale, sociale, professionnelle – ne soit contrainte par des motifs de survie économique.

Cette philosophie est-elle individualiste ? Oui. Il s'agit bien de donner à l'individu le maximum d'autonomie pour faire ses propres choix.

Le revenu universel en France aujourd'hui

Comment est-il possible d'instaurer un revenu universel en France aujourd'hui ? La bonne nouvelle, comme l'a écrit François Bourguignon il y a quelques semaines, c'est qu'il existe déjà en France⁶. Les dispositifs d'aide existants - le RSA, la prime pour l'emploi, les allocations familiales - permettent déjà, d'un strict point de vue budgétaire, de disposer des sommes suffisantes pour le mettre en oeuvre.

Ce n'est pas un hasard. Le revenu universel n'est que la dernière étape de la lente et légitime accumulation des dispositifs sociaux en France. Comme l'explique Lionel Stoleru, nous sommes passés depuis les années soixante-dix du RMI à la prime pour

well as of regular wages, with men working for a single employing agency or for groups of employers, in place of taking their chance with single employers at a number of separate taking-on places. »

⁵ cf notamment *Real Freedom for All*, 1995

⁶ dans un article des *Echos* : http://www.lesechos.fr/09/06/2016/LesEchos/22209-043-ECH_en-france--le-revenu-universel-existe-deja.htm?texte=francois%20bourguignon

l'emploi et au RSA. La dernière pierre de l'édifice serait le revenu universel. Il suffirait d'explicitier et d'assumer ce qui est aujourd'hui sous-jacent, à savoir l'inconditionnalité du dispositif.

Selon nos calculs, le revenu universel, dans une version assez minimale d'impôt négatif, aurait un effet neutre sur les finances publiques. Il n'impliquerait ni dépenses ni économies supplémentaires.

Quelle forme prendrait-il ? Il s'agirait de donner à tout individu, résident légal sur le territoire, environ 500 euros par mois sous forme de crédit d'impôt. Pour financer ce système, une taxe d'environ 25 % (nous arrondissons les chiffres) se substituerait aux impôts sur le revenu. On commence par définir la somme satisfaisante pour couvrir les besoins de base avant d'en déduire l'impôt nécessaire pour que le système soit équilibré. Certes, la somme de 500 euros ne permettrait pas de couvrir tous les besoins (et ne se substitue donc pas à toutes les prestations), mais elle permet de couvrir les flux de consommation (habillement, nourriture, transport, énergie, télécommunications, loyer hors aide au logement). Nos chiffres sont empruntés à la définition des dépenses contraintes donnée par le Secours catholique.

Cette somme étant un crédit d'impôt, elle resterait virtuelle pour une partie significative de la population. À la fin de chaque mois, chacun ferait la différence entre l'impôt qu'il doit - soit 25 % de l'ensemble des revenus perçus - et le crédit d'impôt qui lui est dû. Ainsi, le SDF sans ressource percevrait 500 euros sonnants et trébuchants, de manière automatique, sans avoir à les demander. Celui qui doit payer 1 million d'euros d'impôt n'en devrait plus que 999 950. Toutes les situations intermédiaires seraient lissées. Si vous gagnez 1 000 euros, vous devrez 250 euros d'impôts, mais vous bénéficierez de 500 euros de crédit d'impôt. Au final, vous recevrez 250 euros. Mécaniquement, dès que vous dépassez 2 000 euros de revenus, vous devenez contributeur net au système ; en dessous, vous en êtes bénéficiaire net. De cette manière, chacun sait très clairement, ce qui est à mon sens un avantage moral, s'il est débiteur ou créancier de la société. Et chacun peut le calculer à l'avance de manière extrêmement simple.

Surtout, le fait que cette somme reste affichée sur la feuille d'impôt, de mois en mois, tout au long de la vie, procure un sentiment extrêmement fort de stabilité et de sécurité. La somme perçue au final s'ajustera de manière automatique à l'évolution des revenus de mois en mois.

Le revenu universel de base est enfin un système très égalitaire, et en ce sens très libéral, puisque chacun reçoit la même chose et que la société s'auto-assure le fait de survivre. De même, chacun paie l'impôt, fût-ce de manière virtuelle. Il s'agit de mettre un quart de ses revenus en commun afin que chacun ait de quoi manger à sa faim.

L'objectif principal est donc d'assurer de manière inconditionnelle la satisfaction des besoins de base, sans paternalisme ni procédures inquisitrices. Un tel projet ne pourra réussir, à la fois socialement et politiquement, que si on prend soin de l'abstraite de toute autre considération plus générale sur l'organisation économique et sociale.

Avantages... et objections

Ce système présente un certain nombre d'avantages incidents et pose également un certain nombre de questions sur lesquelles il ne faut pas fermer les yeux.

Commençons par les bons côtés.

1. Le revenu universel permet d'éliminer les effets de seuil, notamment ceux qui sont liés à la reprise de l'emploi ou au SMIC, de sorte qu'il est en fait un dispositif anti-assistanat, car le travail paie toujours. Ce serait la fin de ces situations qui excitent tant l'imaginaire collectif où certains reçoivent plus en accumulant les allocations que leurs voisins qui travaillent toute la journée. Mécaniquement, à travers la combinaison crédit d'impôt et de flat tax, si vous gagnez un euro, vous empochez 75 centimes supplémentaires.

2. Inversement, tout le monde paie l'impôt, à la fois les plus pauvres, même si le crédit d'impôt est supérieur à l'impôt qu'ils paient, et les plus riches, ce qui suppose d'abolir la plupart, voire toutes les niches fiscales. C'est un système en temps réel, puisque l'impôt serait payé au mois le mois et non plus avec un ou deux ans de retard.

3. Les plus démunis pourront utiliser leur temps de manière plus valable. S'ils recevaient le revenu universel de manière automatique, non seulement ils se sentiraient moins humiliés, mais ils auraient en outre moins l'impression de vivre aux crochets de la société puisque tout le monde le recevrait. Enfin, ils auraient la liberté intellectuelle et morale d'entreprendre d'autres activités.

4. Le revenu de base est d'autant plus important que la diversité des formes d'emplois qui émergent, du portage salarial au travail indépendant, rendra cruciale l'instauration d'un filet de sécurité pouvant s'ajuster de manière extrêmement agile à la discontinuité des revenus.

5. Un tel dispositif redonnera à ceux qui occupent un emploi très faiblement qualifié un pouvoir de négociation minimal. Si, comme Florence Aubenas dans *Le Quai de Ouistreham*, vous nettoyez les toilettes des paquebots pour 8 euros de l'heure, vous retrouverez la possibilité de dire non, car votre survie ne sera plus en jeu. Les emplois les moins qualifiés, les moins agréables devront donc être rémunérés de manière à ce que les gens acceptent de les occuper.

6. La politique familiale deviendra une politique de l'enfant. Nous proposons que chaque mineur perçoive environ 250 euros, soit la moitié de la somme allouée aux adultes – à charge bien sûr pour leurs tuteurs légaux de les dépenser. Nous inversons ainsi la logique des allocations familiales, en soutenant non plus le train de vie de la famille, mais les besoins de l'enfant.

7. Enfin, le revenu de base universel permettrait de réduire les coûts administratifs, en premier lieu l'administration des CAF. Il appartient à l'administration et au Trésor public d'évaluer les économies qui pourraient être induites.

1. Quid du reste des prestations sociales ? Notre proposition est modeste : elle couvre les flux de consommation pour lesquels il est possible d'établir une moyenne. Nous excluons donc les dispositifs assurantiels – santé, retraite, chômage - ainsi que le logement, dans la mesure où les situations individuelles varient et où il semble inévitable de rétablir des conditions. Vous pouvez avoir un capital, avoir hérité d'une grande demeure et ne disposer d'aucun revenu. Il est donc artificiel d'établir une somme forfaitaire censée convenir à ceux qui ont un capital comme à ceux qui n'en ont pas, à ceux qui habitent à plusieurs comme à ceux qui habitent seuls, à ceux qui vivent en province comme à ceux qui vivent à Paris ou dans d'autres grandes villes. Nous avons également exclu les situations spécifiques, comme les allocations pour les handicapés.

2. Comment opérer une réforme fiscale radicale ? L'instauration d'un revenu universel implique une refonte de l'impôt, qui devra être individualisé (sans être pour autant retenu à la source). Il faudra donc mettre fin à un système fiscal fondé sur le foyer, qui plonge ses racines dans le code napoléonien. Par ailleurs, ce système doit fonctionner en temps réel : la déclaration sociale nominative mensuelle pose les bases permettant à l'avenir de fluidifier la perception et la déclaration de l'impôt.

3. Qui perd, qui gagne ? Le revenu universel ferait, en termes strictement financiers, des gagnants et des perdants. Néanmoins, il ne modifierait pas substantiellement la répartition des richesses en France. De façon marginale, certaines personnes perdraient ou gagneraient quelques centaines d'euros, mais cela ne bouleverserait pas les structures économiques actuelles (à la différence d'autres propositions, comme celle rejetée par les Suisses lors d'un référendum début juin). En France, les perdants seraient essentiellement les retraités, notamment ceux qui sont au minimum vieillesse, lequel s'élève aujourd'hui à 800 euros environ. Passer au revenu de base représenterait pour eux une perte d'un tiers de leurs revenus. Nous avons donc proposé un fonds de 2 milliards d'euros pour assurer la transition. Les gagnants seraient essentiellement les jeunes, qui ne bénéficient pas aujourd'hui du RSA-socle, et les actifs.

4. Le revenu universel constituerait-il un "appel d'air" vis-à-vis des migrants étrangers ? Son critère d'attribution étant la résidence légale (et non la nationalité, dans la mesure où l'impôt négatif est avant tout une notion fiscale), il est indéniable qu'en l'état actuel de la libre circulation des personnes en Europe, des ressortissants d'un pays où le salaire moyen est inférieur aux 500 euros du revenu universel (la Roumanie, par exemple) pourraient être tentés de venir "collecter" leur allocation en France. Mais cette question est davantage du ressort de la politique migratoire, et notamment des conditions attachées à la résidence.

5. La flat tax représente-t-elle une injustice sociale ? Tout d'abord, la combinaison d'un impôt proportionnel avec un crédit d'impôt fixe rend mécaniquement le système progressif, et même davantage progressif qu'il ne l'est aujourd'hui pour la plupart des tranches de revenus. Pour les plus hauts revenus, la suppression concomitante des niches fiscales impliquerait un taux d'imposition réel plus fort dans de nombreux cas. De toute façon, en tant que libéraux, nous restons convaincus que la proportionnalité représente une forme d'égalité de traitement, qui a d'ailleurs fait ses preuves dans de nombreux pays d'Europe de l'Est. Conscients néanmoins du contexte politique français,

nous pourrions envisager sans remettre en cause l'essence du revenu universel d'introduire une ou deux tranches supérieures (en ayant conscience que cela recréera automatiquement des effets de seuil).

6. La dernière objection de poids est liée à la désincitation au travail, et plus largement à la déresponsabilisation que le revenu universel engendrerait. Les plus démunis ne seraient pas capables de gérer correctement leur argent. C'est l'argument paternaliste classique depuis le 19e siècle : le prolétaire ira boire sa paye au bistro. Nous assumons à l'inverse une vision libérale de la nature humaine : mis en situation de responsabilité, l'être humain recherche ce que Tocqueville appelait son "intérêt bien entendu", et prend des décisions rationnelles. Cette vision est relativement étayée par les expériences d'allocation universelle qui ont été menées à l'étranger, que ce soit aux États-Unis dans les années soixante-dix ou en Namibie plus récemment. L'expérience menée par Guy Standing, de l'université de Bath, dans l'un des états les plus pauvres de l'Inde, le Madhya Pradesh, est assez définitive. Pendant dix-huit mois, 6 000 villageois, pauvre et semi analphabètes, ont reçu des paiements mensuels inconditionnels. Qu'en ont-ils fait ? Ils ont utilisé cette manne pour se désendetter, pour envoyer leurs enfants à l'école, pour réparer leur maison ou pour acheter leurs outils de production. L'entrepreneuriat s'est développé, une sécurité minimale incitant à prendre davantage de risques. La conclusion de Standing, c'est que l'individu reste le mieux placé pour déterminer ses propres besoins, même dans les circonstances les plus difficiles.

*

L'idée d'un revenu universel est aujourd'hui au coeur du débat économique et social mondial. Elle se trouve au croisement d'autres problématiques telles que l'automatisation ou la polarisation du marché du travail. On ne compte plus les économistes qui la soutiennent, et même les politiques, qui depuis quelques mois se sont emparés du sujet en France, par-delà les clivages partisans.

Ce projet, qui suppose une refonte totale du système socio-fiscal, est en fait peu risqué, car il ne modifiera pas substantiellement la répartition des richesses. La France est prête, plus que d'autres pays, car nous avons effectué tant de réformes sociales au cours des dernières décennies que nous avons déjà établi le niveau de redistribution nécessaire à la mise en oeuvre d'un revenu universel.

Ce revenu ne changera donc rien aux finances de la nation. En revanche, il libérera les plus fragiles, les plus précaires, ou simplement les plus inquiets, de la hantise de la pauvreté. Il donnera un coup d'arrêt définitif à la contrainte économique. Le revenu universel donnera à l'individu le minimum d'autonomie lui permettant d'envisager avec sérénité et dignité ses choix personnels, et de les effectuer de manière libre et indépendante.

En mettant en place un revenu universel, la France reprendrait l'initiative de l'innovation sociale et réorienterait le débat public vers des idées plus larges, plus universelles, fidèles à sa tradition. Plus de deux siècles après la proposition de Thomas Paine, nous pourrions enfin terminer notre Révolution.